



VILLE DE SHANNON
Province de Québec

AVIS PUBLIC
RÈGLEMENT NUMÉRO 814-24

AVIS DE PROMULGATION

À TOUS LES CONTRIBUABLES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, Greffière de la Ville, que le Conseil a adopté lors de la séance ordinaire tenue le 10 juin 2024, le règlement suivant :

Règlement numéro 814-24 relatif à la division du territoire de la Ville en six districts électoraux, abrogeant et remplaçant le règlement 643-20.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca .

Ledit règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 12^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2024.

La greffière,
Mélanie Poirier